



## Faire des économies en évitant le gâchis

Créé par des étudiants, Zero.gachis.com est un site internet qui a pour fonction de donner aux consommateurs la liste précise des produits proches de la date limite de consommation disponibles dans les magasins près de chez eux, ainsi que les quantités exactes de produits restant dans chaque magasin et les prix réduits proposés pour ces articles. Les informations données par le service sont fournies et actualisées par les magasins.

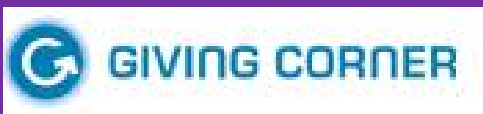
[www.mescoursespouirlaplanete.com](http://www.mescoursespouirlaplanete.com)



## Comment motiver ses salariés tout en aidant les ONG ?

Giving Corner est une plate-forme collaborative qui permet aux entreprises de transformer les actions professionnelles de ses salariés en actions solidaires. Plus concrètement, au lieu de décrocher un cadeau, la récompense est transformée en points qui deviennent soit un repas pour un enfant à Madagascar, soit un arbre planté ou un kit pour un SDF. L'objectif de cette plate-forme est triple : améliorer le profit de l'entreprise, valoriser les salariés et offrir un nouveau cadre de collecte pour les ONG.

[www.bfmtv.com](http://www.bfmtv.com)



## Une norme pour les démarches d'éco-conception

L'Afnor a publié une nouvelle norme à destination des entrepreneurs voulant mettre en œuvre une démarche d'éco-conception qui vise à intégrer systématiquement les aspects environnementaux dès la conception et le développement de produits (biens et services, systèmes). [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)

## Avec l'Economie de Fonctionnalité, posséder c'est du passé !

L'Economie de Fonctionnalité consiste à remplacer la vente d'un bien par la vente de l'usage du bien ou d'une solution intégrée remplissant les mêmes fonctions que le bien.

Mais concrètement c'est quoi l'Economie de Fonctionnalité ?

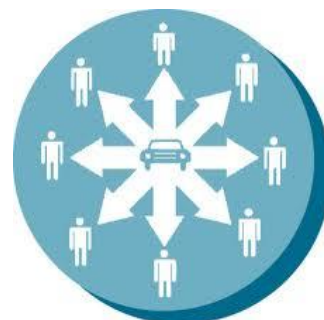
Quelques exemples pour bien comprendre : Michelin propose aux transporteurs propriétaires de flottes de camions de ne plus acheter de pneus mais de les louer. Ainsi, le fabricant reste propriétaire de son produit, il s'engage à en assurer la maintenance, le gonfler régulièrement et le changer si nécessaire tout au long de la vie du camion. Le transporteur s'acquitte d'un forfait, en fonction des kilomètres parcourus par ses camions.

De même, l'entreprise SafeChem vend des solvants utilisés pour dégraisser des pièces. Après un scandale dû à une pollution sur le site de l'un de ses clients, elle a saisi l'opportunité de transformer son modèle économique. Au lieu de vendre des solvants, elle propose maintenant un service de dégraissage de pièces. Elle offre ainsi la fonction «dégraissage» et non le produit «solvant» à ses clients. Cela lui permet d'utiliser le même solvant à de nombreuses reprises et d'éviter les fuites de produit dans la nature.

De nombreux autres exemples encore : JC Decaux qui loue des Vélib' au lieu de vendre des vélos, Xerox qui facture les photocopies au lieu de vendre les machines, les systèmes d'auto-partage, etc... Vous voyez, l'Economie de Fonctionnalité est bien plus présente que vous ne l'imaginiez !

Et les vertus de l'Economie de Fonctionnalité sont nombreuses : économies de matériaux et d'énergie, maximisation de la durée de vie du produit, et accès à des biens et services de haute qualité... Tout ceci n'aurait peut-être pas été possible si vous aviez simplement acheté le produit...

Maintenant, à vous de réfléchir et repenser votre modèle : comment pourriez-vous l'appliquer dans votre entreprise ?





## Point réglementaire

### Soyez lumineux, éteignez les lumières

A partir de l'entrée en vigueur du nouvel arrêté sur les nuisances lumineuses, le 1er juillet 2013 :

- les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel devront être éteints une heure après la fin d'occupation desdits locaux
- les éclairages des façades des bâtiments seront éteints au plus tard à 1 heure du matin
- les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition seront éteints au plus tard à 1h du matin, ou une heure après la fin d'occupation desdits locaux si celle-ci intervient plus tardivement.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



## Bonne pratique

### Des voitures électriques en auto-partage pour les salariés de Michelin

Michelin vient de mettre en place un dispositif de voitures électriques en auto-partage pour permettre à ses salariés de mieux circuler de site en site dans l'agglomération de Clermont-Ferrand. Selon Michelin, ce nouveau service, accessible à quelques 4.000 salariés, devrait permettre l'économie de 20 tonnes de CO2 chaque année. [www.avem.fr](http://www.avem.fr)



## Carton Rouge à...

### Samsung: accusé de publicité mensongère

Trois associations ont déposé plainte contre Samsung pour publicité mensongère. Elles accusent la marque, qui se vante d'être éthique et en fait un élément clé de sa communication, de violer allègrement ses propres règles de bonne conduite dans ses usines de fabrication. Ainsi, violation des règles de santé et de sécurité, heures supplémentaires imposées (jusqu'à 186h/mois), dortoirs rudimentaires, recours à une main d'œuvre âgée ou de moins de 16 ans, discrimination,... semblent être les réelles pratiques de Samsung. [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)



## Agenda

Du 5 au 7 mars, 3èmes Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable, à Lyon. [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)



## Interview

### Sébastien Bétend, Créateur de L'OPTIQUE par Sébastien Bétend.

*Sébastien Bétend a créé, à côté de Lyon(Bron), le 1er magasin d'optique éco-conçu de France et le seul magasin de France à ne vendre que des montures optiques certifiées de fabrication française et des solaires certifiées de fabrication européenne.*

#### Pourquoi avoir entrepris une telle démarche ?

Outre ma volonté de réduire mon impact environnemental, il était pour moi logique, vu l'ampleur du chômage en France, d'acheter et de distribuer des produits français (ou européens lorsque ces produits sont introuvables en France) pour faire travailler les entreprises locales.

#### Pouvez-vous nous en dire plus sur la conception de votre magasin ?

J'ai voulu pousser ma démarche le plus loin possible en intégrant des matériaux écologiques et locaux. Le carrelage a été fabriqué en France mais aussi le mobilier, les radiateurs, la meuleuse (pour tailler les verres), les plaques vitrocéramiques, l'ampli et les haut-parleurs de la chaîne HIFI, etc ...

Plusieurs systèmes ont été mis en place pour économiser l'eau. Par exemple, la meuleuse est équipée d'un bac à filtration permettant de travailler en circuit continu. Ainsi, avec 50 litres d'eau nous taillons 1500 verres alors qu'avec une meuleuse classique, il faut 8 à 15 litres d'eau pour tailler un seul verre! J'ai également investi dans des toilettes atypiques : un lavabo est intégré au-dessus du réservoir. Ainsi, l'eau utilisée pour se laver les mains descend dans le réservoir et sera utilisée pour les toilettes lors de la prochaine utilisation. Le magasin a également été conçu pour pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite. Par exemple, pour tester la vue des clients, les opticiens sont habituellement équipés d'un fauteuil réglable en hauteur, ce qui permet de placer le client à hauteur de l'appareil de mesure. J'ai fait l'acquisition d'un fauteuil qui peut être enlevé et d'une table réglable supportant les divers appareils de mesure. Cela me permet ainsi de tester la vue des personnes en fauteuil roulant.

#### Parlez-nous de votre démarche produit.

Mise à part les lunettes de soleil qui sont fabriquées en France et en Europe, toutes les montures optiques de mon magasin sont fabriquées en France (et non pas « Made in France » : lunettes dont les grandes pièces sont souvent fabriquées à l'étranger et uniquement assemblées et/ou colorées en France). J'exige ainsi de tous mes fournisseurs un certificat écrit et signé prouvant la fabrication française des lunettes. Je réalise gratuitement les réparations de lunettes pour des personnes pas nécessairement clientes du magasin. En échange, je leur propose de mettre l'argent qu'ils souhaitaient me verser dans une boîte prévue à cet effet : argent qui ensuite est reversé à des associations.

#### Quelles difficultés avez-vous rencontré dans cette démarche ?

Trouver du matériel fabriqué en France n'est pas facile et c'est d'autant plus difficile lorsqu'on exige un certificat écrit 🙄. Plusieurs personnes m'ont dit que je n'arriverai jamais à me fournir en produits français et encore moins en optique ! Mais il faut parfois faire preuve d'acharnement et garder la Foi ! [www.sebastienbetend.fr](http://www.sebastienbetend.fr)

#### Contactez le consultant Alteractive de votre région :

*Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon*

Tel : 04 72 60 28 27

[www.alteractive.org](http://www.alteractive.org)

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>